



via Istock

AUTISME : L'ÉCOLE DE LA VIOLENCE ?

Le traitement des enfants atteints du trouble du spectre autistique (TSA) à l'école est un enjeu complexe. Les multiples "plan autisme" ont démontré leur inefficacité, dans un système où le manque de moyens, de formations, de personnel et la prise en charge difficile du trouble mènent non seulement à des négligences mais aussi à des violences sur les enfants, et donc sur leurs parents.

"Quand il était en CP, mon fils s'est retrouvé attaché avec du scotch à une chaise, car l'instituteur n'arrivait pas à gérer une crise" témoigne Elisabeth Prevost, 36 ans, entrepreneuse dans la création de bijoux, et maman de Lucas, 11 ans. Son fils est porteur du trouble du spectre autistique (TSA) ainsi que de dyscalculie, dysorthographe et de troubles anxieux. Dès son entrée en maternelle, dans une école du Calvados, "l'institutrice le forçait à faire des câlins, alors qu'il ne supporte pas qu'on le touche" s'indigne sa mère. En CM2, "lorsqu'il ne comprenait pas les consignes, son institutrice disait : t'es débile ou quoi ? Tu as oublié ton cerveau chez toi ce matin ?".

À Aix-en-Provence, Anna Rousseau, 45 ans, journaliste, a connu des violences similaires pour sa fille Mila, 10 ans, porteuse du même trouble. En moyenne section de maternelle, pour ne pas s'embêter *“l'institutrice a mis sur une table à part les enfants handicapés et étrangers, c'était la table des différents”* raconte-t-elle. L'enseignante avait complètement *“lâché l'affaire”* s'insurge Anna Rousseau, *“quand il y avait des journées jeux de société, elle la mettait à part avec un bouquin, elle ne cherchait même plus à la faire participer”*. Dès l'année suivante, elle décide de placer sa fille dans une école privée, *“j'ai compris à ce moment-là à quel point ma fille avait été maltraitée, complètement laissée à l'abandon”*.

Condamnée cinq fois pour discrimination à l'égard des enfants TSA par le conseil de l'Europe, la France a lancé quatre plans autisme depuis 2005. Un dernier viens d'être dévoilé le 14 novembre, il promet une formation des équipes pédagogiques, un meilleur suivi des élèves et le déploiement de 101 professeurs *“ressources TND”* (trouble du neurodéveloppement). Pour les parents, le problème réside dans un manque de moyens qui rend l'école violente malgré elle.

Professionnels absents ou non formés : tous démunis

En France, le trouble concerne en moyenne 0,9 % à 1,2 % des naissances soit environ 7 500 bébés chaque année. Il y a autant de profils que d'autisme, mais on retrouve des spécificités communes.

“Il y a des déficits dans la communication, un caractère restreint et répétitif, et des hypers ou des hypos réactivités aux stimulations sensorielles” explique Agnès Gouzien-Desbiens, enseignante chercheuse en psychologie et vice-présidente de l'association autisme ressource Hauts de France. Pour intégrer ces enfants, il faut des aménagements et un personnel dédié, sans quoi certains exercices peuvent devenir un calvaire. *“Guillaume avait déjà du mal avec le graphisme, on le forçait à écrire avec un stylo à plume, donc il pétait des plombs et cassait le stylo”* raconte Perrine Carcy, professeure des écoles et mère de Guillaume, 14 ans, et Arthur, 7 ans, tous deux TSA.

En théorie, les accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) sont là pour répondre à ces besoins. Mais avant de pouvoir en bénéficier, il faut déposer un dossier à la maison départementale des personnes handicapées (MDPH) et attendre son instruction qui peut aller jusqu'à huit mois : l'enfant se retrouve isolé, et le professeur démuné. Lorsque les procédures aboutissent enfin, les parents se heurtent à une pénurie d'AESH. Sylvie Pothin, directrice de l'école maternelle Parmentier à Maisons-Alfort en a été témoin, *“une de mes collègues a une élève TSA dans sa classe qui se met danger et met en danger les autres : elle fuit, se jette partout, hurle, s'automutile. Quand l'AESH n'est pas là, c'est impossible de faire cours avec cette petite, elle doit être surveillé 24h sur 24.”* Certains enfants *“bénéficient de la présence d'un AESH seulement*

quatre à sept heures par semaine” témoigne Emilie Debrun, ancienne AESH. Pendant son activité, elle assure n'avoir bénéficié d'aucune formation. *“J'ai été en charge d'un enfant qui faisait beaucoup de crises de frustration, je me disais mais qu'est-ce que je fais ? J'étais totalement désœuvrée”* raconte-t-elle. *“On est sensé avoir une formation de soixante heures, mais en un an et demi de travail je ne l'ai jamais eue, je me suis formée toute seule”* ajoute-t-elle. En plus d'être peu reconnue, la profession n'est pas valorisée. Emilie gagnait 600 à 700 euros par mois, ce qui l'a poussé à travailler en structure privée. Pourtant, les budgets entre les différents *“plans autisme”* ne font qu'augmenter, de 345 millions pour la période 2018/2022 à 680 millions prévus pour 2023/2027, sans réelles améliorations.

L'inclusion, mais à quel prix ?

Perrine Carcy s'est reconvertie en professeure des écoles après le diagnostic de son fils, afin d'avoir plus de temps pour lui. Désormais de l'autre côté, elle dit comprendre les professeurs. *“On se retrouve avec des enfants qui ont un autisme lourd et une déficience mentale, ils ne sont pas capable de suivre en classe.”*

Pour une partie des équipes éducatives et médicales, c'est donc toute la politique *“d'inclusion à tout prix”* défendue par l'éducation nationale qu'il faut remettre en question. Les Unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS) disparaissent pour une inclusion

totale des enfants TSA dans les classes. Pour la neuropsychologue Albane Vignon, *“c’est super sur le papier mais c’est une catastrophe en réalité. Dans les classes, la maîtresse ne peut pas gérer 30 élèves dont certains porteurs de TSA.”* Sylvie Pothin va encore plus loin, *“pour certains profils, je pense que l’école n’est pas adaptée et les met en souffrance”*. Il faudrait alors les orienter vers un établissement spécialisé, mais par manque de places certains parents se tournent vers le privé.

Perrine Carcy a fait ce choix, elle a investi dans une AESH privée, tandis qu’Anna Rousseau a mis sa fille dans un établissement privé. *“Si t’es riche, tu t’en sors parce que tu payes bien les gens qui vont travailler avec ton enfant, mais si t’es pauvre, tu as de la merde”* affirme Albane Vignon.

Après les violences qu’a subit Lucas, Elisabeth Prevost n’a pas pu le changer d’établissement par manque de moyens financiers. Impossible pour elle, en tant qu’entrepreneure et son mari employé dans la grande distribution, de déboursier entre 300 à 700 euros par mois pour une école primaire privée et encore moins, de 1 141€ par mois pour une AESH privée.

De nombreuses mères ont dû faire un choix de carrière en fonction du trouble leurs enfants. *“Au début de la scolarité de ma fille, on m’a dit sans aucune explication qu’il fallait que je garde Mila le plus souvent à la maison. Sauf que moi je travaillais donc ce n’était pas possible”* s’indigne Anna Rousseau. *“La directrice de l’école élémentaire nous a refusé la cantine scolaire. Il*

ne pouvait pas aller aux sorties non plus” explique Perrine Carcy. *“Ça nous désorganise complètement, je ne pouvais pas travailler”*.

C’est pour pouvoir travailler de chez elle qu’Elisabeth Prevost a monté son entreprise. *“Mais avec les enfants je ne peux pas travailler autant que je le souhaiterais, après la déduction des charges et des matières premières je me rembourse tout juste”*. En l’absence de solutions, et en attendant un énième plan autisme, ce sont donc encore les mères qui trinquent.